

Projet de procès verbal du 1^{er} conseil d'école 2015/2016

du jeudi 5 novembre 2015

à Hendecourt-les-Cagnicourt

Excusés : M. Lavoisy (IEN Arras 2) , Mme Théry (enseignante), Mlle Wasson (service civique Villers-lez-Cagnicourt), Mme Bodèle (parent d'élève élue), M. Hauwel (parent d'élève élu) , Mme Manteufel (déléguée aux affaires scolaires de Riencourt-les-Cagnicourt), Mme Petit (déléguée aux affaires scolaires de Villers-lez-Cagnicourt).

Présents : M. Béné (Directeur du RPI 65), Mlle Bourdeauducq (enseignante), Mme Proniez (enseignante), Mlle Mouvielle (enseignante), Mme Bulot (enseignante), M. Beaucamp (Maire de Cagnicourt), M. Crutel (Maire de Riencourt-les-Cagnicourt) M. Sénéchal (Maire de Hendecourt-les-Cagnicourt), M. Legros (Maire de Villers-lez-Cagnicourt), M. Chevalier (parent d'élève élu), M. Gerbino (parent d'élève élu), Mme Olivier (parent d'élève élue), M. Camier (DDEN), Mme Delrocq (déléguée aux affaires scolaires de Cagnicourt), M. Delattre (délégué aux affaires scolaires de Hendecourt-les-Cagnicourt), Mlle Duploux (accompagnatrice bus), Mme Olivier Lydie (ATSEM Cagnicourt).

Absents : Mme Benyahia (membre du RASED), Mme la représentante AMI.

M. Béné, président du conseil d'école, ouvre la séance à 18 h 35 et présente ses remerciements aux membres présents. Il donne lecture des personnes excusées puis propose un tour de table de présentation.

L'ordre du jour appelle :

I-Résultats des élections des représentants des parents d'élèves et installation du conseil d'école

Le président donne lecture du procès-verbal des élections du 9 octobre 2015 : 159 inscrits, 73 votants, 8 bulletins blancs ou nuls, 65 suffrages exprimés, taux de participation de 45,91%. 5 sièges étaient à pourvoir.

Une seule liste avait été constituée. La liste de M. Hauwel Frédéric a obtenu 65 suffrages. Sont donc élus comme titulaires : M. Hauwel Frédéric, Mme Olivier Laurence, M. Chevalier Stéphane, M. Gerbino Fabrizio et Mme Bodèle Gaëlle.

Suite à cette lecture le président installe le nouveau conseil d'école et félicite les nouveaux représentants des parents d'élèves de leur élection.

L'ordre du jour appelle :

II-Adoption du PV du Conseil d'école du 18 juin 2015

Le président rappelle l'ordre du jour de ce conseil :

- ✓ inscriptions et organisation pédagogique année scolaire 2015/2016
- ✓ Activités et sorties scolaire
- ✓ Fête de fin d'année
- ✓ bilan

Aucune remarque particulière n'étant faite à propos de ce procès-verbal, le président propose au vote à main levée, le PV de séance. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Le président remercie le conseil de son vote.

L'ordre du jour appelle :

III-Adoption du règlement intérieur du Conseil d'école (joint en annexe)

Le président donne lecture du projet de règlement intérieur du conseil d'école.

Remarques diverses :

- M. Legros : Les délégués école n'y figurent pas.

Réponse du président : Un conseiller municipal, délégué aux affaires scolaires, est désigné par chaque conseil municipal des communes du RPI 65. Il entre dans la composition du conseil d'école qui est précisé dans le règlement intérieur.

- M. Legros : A propos des convocations, signale qu'avant on recevait deux invitations. Apparemment les services de la mairie de Villers n'en aurait eu qu'une et Mme Petit n'aurait donc pas eu son invitation.

Réponse du président : Deux mails d'invitation ont été envoyés, un pour le maire et un pour le délégué aux affaires scolaires.

- M. Legros demande que le règlement intérieur précise que les invitations soient nominatives.

En tenant compte de la remarque de M. Legros, le président propose au vote le projet de règlement intérieur. Celui-ci est adopté à l'unanimité. Le président remercie le conseil de son vote.

L'ordre du jour appelle :

IV-Désignation de la commission de contrôle de la coopérative scolaire

Le président précise la composition de la commission de contrôle :

- Mandataires : M. Béné, M. Mouvielle, Mme Bulot.

Le président fait appel au conseil pour désigner ses représentants. Mme Olivier Laurence, Mlle Bourdeauducq et M. Legros sont désignés.

État des comptes de la coopérative scolaire au 5 novembre 2015 :

- sur le compte bancaire : 2795, 56 euros,
- en caisse : 16,93 euros,
- un chèque de cotisation à l'OCCE d'un montant de 215,25 euros a été émis.

Le président signale deux subventions versées : un chèque de 2000 euros de la part de VICARIHEN et un chèque de 50 euros des DDEN. Le président remercie ces deux associations pour leur subvention à la coopérative scolaire au nom des élèves du RPI 65 et du conseil d'école.

Remarque de M. Beaucamp : La participation des communes, votée en avril, apparaît-elle sur les comptes de la coopérative ?

Réponse du président : La vérification sera faite ; si elle a été versée, elle devrait être intégrée dans les comptes 2014-2015.

L'ordre du jour appelle :

V-Règlement intérieur du RPI 65(joint en annexe)

Le document a été communiqué avec l'invitation et chacun a pu en prendre connaissance. Le président précise qu'à celui-ci sont adjoints, en annexe, la charte d'utilisation internet (version enseignant et version enfants) ainsi que la charte de la laïcité.

Remarque de M. Sénéchal : Vous servez-vous des mini-ordinateurs ?

Réponse du président : L'utilisation des ordinateurs est prévue dans le cadre des enseignements dispensés.

Le président propose au vote le règlement intérieur du RPI 65 qui est adopté à l'unanimité. Le président remercie le conseil de son vote.

L'ordre du jour appelle :

VI-Effectifs (actuels-prévisions)

Lecture du tableau prévisionnel. Une remontée en effectifs est signalée si tous les élèves recensés intègrent le RPI. Il est signalé également une modification dans le prévisionnel de la commune de Riencourt qui compterait 22 naissances au lieu de 26 en 2016.

École ou RPI : 65 (Hendecourt-les-Cagnicourt)

Nbre de classes : 5

Total initialement prévu pour cette rentrée 2015 : 126

Constat à ce jour : 118

Merci de vous renseigner auprès des mairies (état civil) afin de préciser le nombre de naissances (nais.) pour les années indiquées.

	Enfants de 2 ans recensés (commune ou RPI)	Élèves de 2 ans scolarisés en TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	Total élémentaire	Total maternelle plus élémentaire
Rentrée 2015	Nais. 2013 21	4	12	14	12	42	17	12	19	13	15	76	118
Rentrée 2016	Nais. 2014 26	26 ?	21	12	14	73	12	17	12	19	13	73	146
Rentrée 2017	Nais. 2015 8	8 ?	26	21	12	67	14	12	17	12	19	74	141

Compléments d'informations éventuels : Le chiffre des naissances 2015 est donné au 5 octobre 2015. Les prévisions des 2 ans en TPS et PS sont données en estimation maximale pour les rentrées 2016 et 2017.

Le président signale à l'assemblée l'ajout du recensement nominatif des élèves nés dans les différents villages. Il demande aux maires et aux parents élus s'ils peuvent contacter les différents parents pour promouvoir l'intégration de leurs enfants au sein du RPI. Une discussion s'engage sur les conséquences de cette remontée éventuelle en effectifs.

Remarque de M. Beaucamp : C'est le maire qui fixe le nombre d'enfants par classe.

Question de Mme Delrocq : Si une classe était ouverte, où le serait-elle ?

M. Crutel signale que sa commune dispose encore d'un local.

Le président précise que cette décision éventuelle serait le fait de M. le Directeur académique.

L'ordre du jour appelle :

VII-Projet d'école 2014-2018 (joint en annexe)

Rappel des principaux axes.

Remarques :

- Des changements interviendraient à la rentrée 2016 : des nouveaux programmes avec un LPC adapté devraient entraîner des changements au niveau de ce projet d'école.
- Des changements dans la répartition des cycles interviendraient également à la rentrée 2016. Le cycle 3 serait composé du C.M.1-C.M.2 et de la classe de 6^{ème} dans l'objectif d'une meilleure intégration des élèves au collège.

- Pour 2016/2017 il était prévu la mise en place d'une chorale d'école. Le président demande à l'assemblée de relayer l'information dans le but de rechercher toute bonne volonté au sein du RPI pour l'aide à la mise en place de ce projet. Une discussion se met en place sur les possibilités (OSARTIS, ERIM, intervenant...)
- M. Legros signale pour 2016 une animation avec un spaciobus dans le cadre d'une manifestation l'année prochaine, pour les jeunes du village... Il propose au RPI la possibilité de s'y adjoindre dans le cadre des enseignements scientifiques.

Le président demande à ses collègues de préciser aux conseils les différents projets et les différentes organisations mis en place dans les classes :

- Mme Bulot : piscine et informatique.
- Mmes Bourdeauducq et Proniez : décloisonnement le jeudi et activités en ateliers le mercredi pour Mme Proniez.

Remarque de M. Legros : La visite d'un parc éolien, en Belgique, pourrait être proposée.

- M. Béné - Mme Mouvielle et Mme Proniez : décloisonnement en arts visuels et sciences.
- EMC : un dépôt de couronne aux monuments aux morts, réalisés par les classes de maternelle ainsi que des drapeaux réalisés par les grandes classes, sont prévus dans le cadre des cérémonies du 11 novembre.

Remarque de M. Legros : Il y aura un décalage d'une heure car une messe est prévue. La cérémonie aura lieu à 12h00.

Remarque de Mme Delrocq : Où en est votre correspondance avec une classe du Canada ?

Réponse de Mme Bulot : Actuellement il y a un mouvement de grève au Canada avec rétention d'infos qui ne permet pas la mise en place du projet pour l'instant.

L'ordre du jour appelle :

VIII-Point sur les travaux et achats réalisés, les recrutements et les services périscolaires au profit du RPI 65

Avant de céder la parole au Maires du RPI, le président informe qu'une aide au secrétariat à la direction d'école devrait arriver incessamment. Une demande pour le recrutement de deux services civiques universels a été faite auprès des services de l'Inspection académique.

Remarque de M. Sénéchal : Rémunérés par qui ?

Réponse du président : L'état prend tout en charge

La demande pour un assistant en langue n'a pas abouti pour l'instant.

Enfin il est signalé la mise en place d'un horaire avancé de cinq minutes (le matin et en début d'après-midi) du passage du bus, à partir de lundi 9 novembre, pour mieux coller aux horaires de classe.

Remarque : les horaires de classes ne changent pas ?

Réponse du président : Non, ils ont été fixés par M. le Directeur académique sur proposition du conseil d'école du 18 juin 2015.

Question de monsieur Sénéchal : Qu'en est-il de la demande de stage pour l'école de Villers ?

Réponse du président : Cette question n'entre pas dans le cadre de l'ordre du jour.

Monsieur Legros prend la parole sur le même sujet. Le président, par courtoisie, le laisse terminer son intervention mais signale que celle-ci est hors cadre du conseil d'école et ne sera pas consignée.

Les représentants des parents d'élèves tiennent à souligner leur satisfaction quant au recrutement d'un service civique à l'école de Villers pour s'occuper des élèves.

Le président donne la parole aux Maires conformément à l'ordre du jour.

M. Crutel, Maire de Riencourt :

- Celui-ci témoigne de la bonne marche de la restauration scolaire qui concerne entre 17 à 23 enfants quotidiennement.
- Le traiteur (entreprise Dreux) donne toute satisfaction.
- Un réfrigérateur ne fonctionnant plus les maires du RPI se mobilisent pour le remplacer.
- Enfin M. Crutel informe le conseil qu'il a procédé à un recrutement de personnel de cuisine supplémentaire devant l'augmentation d'effectif des rationnaires. Il y a donc deux personnels en cuisine dorénavant.

Question des parents élus : Pourrait-on effectuer les réservations cantine sur internet et avoir une confirmation de réservation ?

Réponse de M. Crutel : Oui, on peut voir ce point avec la secrétaire de mairie de Riencourt.

M. Sénéchal, Maire d'Hendecourt :

- Des travaux de peinture (préau, appentis...) et des tracés de jeux dans la cour ont été effectués par une entreprise.
- Un achat de matériel informatique a été budgété pour la direction du RPI.
- Un tableau blanc magnétique a été fixé dans la classe de CE1/CE2 évitant les poussières de craie défavorables au TBI.
- Enfin il a été mis à disposition une photocopieuse pour les deux classes d'Hendecourt.

M. Legros, Maire de Villers :

- La rénovation des toilettes a eu lieu pendant les vacances scolaires d'été pour les adapter au niveau des enfants de maternelle.
- Un emploi service civique a été recruté pour une durée 6 mois. Cet emploi serait non renouvelable. M. Legros rappelle le processus de recrutement qui avait été mis en place durant les mois de juillet et août.
- La classe a été aménagée en vue de l'accueil des maternelles. Les parents d'élèves ayant procuré du matériel suite à la demande de Mme Proniez sont également remerciés.

Remarque de Mme Delroq : Il est fort agréable, pour les parents, de voir que la commune a réagi très vite pour le service civique.

M. Beaucamp, Maire de Cagnicourt :

- Celui-ci revient sur le « couac » des transports scolaires le jour de la rentrée. Il regrette que les services de transport scolaire n'aient pas été informés du changement de circuit mais signale que rapidement, avec les services de la mairie de Cagnicourt, le problème a été résolu.
- M. Beaucamp fait le point sur le nouveau service de garderie. C'est l'AMI qui gère le service au bénéfice de 25 enfants inscrits. En moyenne la fréquentation journalière tourne autour de 11 à 12 élèves. Le travail effectué est de qualité et les enfants semblent contents. Les enfants sont accueillis à partir de 7h00 le matin et jusqu'à 18h30 le soir ce qui permet à Mme Duploup d'effectuer le nettoyage des locaux après son service bus. M. le Maire aurait cependant été sollicité pour un passage de la commission de sécurité concernant les locaux de la garderie.

Remarque de M. Chevalier : En tant que parents utilisateurs, c'est bien !

- M. Beaucamp parle ensuite des travaux concernant l'abribus devant l'école maternelle. Enfin il donne le descriptif des travaux et achats effectués dans la classe de Mme Bourdeauducq et qui se montent à plusieurs milliers d'euros (chauffage central avec chaudière à condensation, achat d'un nouvel ordinateur et d'un photocopieur pour la classe maternelle, travaux à la garderie, notamment de peinture...)

Le président remercie les Maires pour toutes ces informations ainsi que pour l'investissement dont les municipalités font preuve pour le bon fonctionnement du service public d'éducation.

Le marché de Noël prévu à Villers est évoqué comme manifestation de fin d'année.

Les prochains conseils d'école sont prévus à Hendecourt-les-Cagnicourt :

- le mardi 12 mars 2016 à 18h30,
- le mardi 18 juin 2016 à 18h30.

A 20h, l'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assistance et la municipalité de Hendecourt-les-Cagnicourt. La séance est close.

M. le Maire de Hendecourt-les-Cagnicourt invite l'Assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Extrait conforme au registre des réunions du conseil d'école. A Hendecourt, le 5 novembre 2015.

Le président,

Béné Patrick

Patrick Béné, Directeur du RPI 65

Pièces jointes :

- règlement intérieur du conseil d'école,
- règlement intérieur 2015/2016 du RPI 65 et annexes,
- projet d'école 2014/2018